La Semaine Religieuse DU DIOCÈSE D'ANGERS



Maine-et-Loire et limitrophes Autres départements Etranger	380 450 550	fr.

Tous les abonnements finissent au 31 décembre de chaque année Les abonnements sont reçus ou renouvelés aux bureaux de la Semaine religieuse, LIBRAIRIE DES ÉDITIONS DE L'OUEST, 20, boulevard Maréchal-Foch, à Angers. Téléphone 21-23, ou au C. C. postal : Semaine religieuse Nantes 754-80.

Demandes de renseignements et changements d'adresse contre 15 francs. On peut s'abonner le 1st de chaque mois pour le reste de l'année à raison de 45 francs par mois pour le Maine-et-Loire et de 55 francs pour les autres départements.

Directeur: M. le chanoine Barreau, 22, rue Donadieu, Angers

SOMMAIRE

Lettre du Saint-Père à S. Exc. Mgr Costes. - Troupes mixtes. - Décès dans le Clergé. - Secrétariat de l'Eyêché. - Deuxième emprunt des Sinistrés de Maine-et-Loire. - Calendrier liturgique. — Aux abonnés. — Offices et Réunions. — Fête de Notre-Dame de Lourdes à la Trinité. L'Anjou à Lourdes en 1950. — Veillée de prières de l'Année sainte et du Congrès. — Apostolat de la Prière. — Retraites de jeunes à la villa Sainte-Anne. — Fernand Bonnin. — Invitation à la Croisade de Prière. — A propos de l'Unité. — Angers-Rome 1950. — Pour un catéchisme plus efficace. - Académie des Belles-Lettres d'Angers. - Documents et Nouvelles.

Lettre du Saint Père à S. Exc. Mgr Costes

SEGRETERIA DI STATO DI SUA SANTITA

Du Vatican, le 13 janvier 1950.

Monseigneur.

C'est avec une bienveillance toute paternelle que le Saint-Père a accueilli les vœux que Votre Excellence Lui a adressés, en ce début

d'Année sainte, au nom du diocèse d'Angers.

Sa Sainteté, qui attend de cette célébration jubilaire un profond renouveau de la société chrétienne, est heureuse d'apprendre la part que veulent y avoir vos fils en Dieu. Puisse l'Année sainte être, pour eux aussi, riche d'abondants fruits spirituels! C'est avec ce souhait que le Père Commun vous envoie, pour toutes vos ouailles et pour vous-même, la Bénédiction apostolique.

Veuillez agréer, Excellence, avec mes meilleurs vœux personnels, l'assurance de mes sentiments entièrement dévoués en Notre-Seigneur.

J.-B. Montini, Subst.

Troupes mixtes

Mgr l'Evêque rappelle qu'aucune troupe mixte n'est autorisée à jouer des pièces de théâtre dans les salles catholiques du diocèse.

Le fait de prendre un moyen oblique pour rejeter sur une Association d'Education Populaire la responsabilité de ces séances serait un second acte d'indiscipline ajouté au premier.

Les Associations Catholiques d'Education Populaire que nous remercions de leur dévouement et dont nous ne méconnaissons pas